



Nota: Le présent plan pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisations, afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution. Les poutres, poteaux, soffites et faux-plafonds n'apparaissent pas sur le présent plan. Les éléments de mobilier, meubles et plans de travail ne sont placés qu'à titre indicatif.



Deuxième étage Logt. n° 202 - T5

10,59
15,37
13,43
8,24
3,39
3,77
1,97
1,64
10,46
3,26
5,07
2,04
0,87

151,99 m²

TERRASSE	135,58
TERRASSE VEGETALISEE	24,18
Surfaces annexes	

311,75 m²

